



Obligation ou licenciement

Par **villeton**, le **03/07/2008** à **15:34**

Bonjour Monsieur, suite au non renouvellement du bail locatif où je suis actuellement secrétaire, mon employeur me propose de m'envoyer dans d'autres locaux qui se situent à 100kms (aller-retour) de mon domicile alors qu'auparavant j'en étais à 2kms!!! Suis-je obligée d'accepter ou de démissionner ou doit-il me licencier et pour quel motif? Merci d'avance, votre réponse me sera d'un grand secours. Cordialement.

Par **Accurse**, le **04/07/2008** à **09:32**

Bonjour, votre contrat de travail comprend-il une clause de mobilité géographique? Cordialement.